



Protocole

Mesures préventives d'hygiène générale

et mesures d'hygiène renforcées

Comme il est inscrit dans le Guide pratique « Collectivités de jeunes enfants et maladies infectieuses » édité par l'Assurance maladie, « *l'application des règles d'hygiène tient une place essentielle dans la prévention des maladies transmissibles en collectivité.*

Une application rigoureuse de ces mesures permet de prévenir la contamination par des agents infectieux et de s'opposer à leur propagation.

Elles doivent être appliquées au quotidien aux enfants et aux adultes, même en dehors d'infection déclarée.

MESURES D'HYGIENE PREVENTIVES

1) Hygiène des locaux

- Nettoyer tous les jours les surfaces lavables sans oublier :
 - Les robinets
 - Les poignées de porte
 - Les interrupteurs
 - Les loquets
 - Les chasses d'eau
 - Les tapis de sol
- Ne pas surchauffer les locaux : limiter la température de la structure à 18-20°C maximum.
- Aérer régulièrement (deux fois par jour) les pièces accueillant des enfants

2) Hygiène du matériel et du linge

- Nettoyer tous les jours le matériel utilisé sans oublier :
 - Les pots, qui doivent bien sûr être individuels.
 - Les jouets.
 - Le matériel de cuisine : vaisselle, matériel électroménager, plateau et chariot...
- Changer le linge dès que nécessaire (les bavoirs, draps ou serviettes sont bien sûr individuels) et a minima une fois par semaine
- Vider et laver tous les jours toutes les poubelles
- Veiller à l'approvisionnement permanent des toilettes en papier WC, essuie-main et en savon.

3) Hygiène de l'alimentation

Respecter scrupuleusement les règles d'hygiène alimentaire dans la préparation et la distribution des repas(voir protocole de maintien de chaîne du froid)

Toutes ces mesures d'hygiènes sont consignées quotidiennement dans des cahiers prévus à cet effet.

Hygiène individuelle du personnel et des enfants

1) Hygiène des mains

Le lavage des mains est un geste essentiel car la contamination *manu* portée est responsable de nombreuses infections.

Pour le personnel

Il doit être répété très souvent dans la journée et particulièrement :

- Avant tout contact avec un aliment.
 - Avant et après chaque repas.
 - Avant et après chaque change.
 - Après avoir accompagné un enfant aux toilettes.
 - Après être allé aux toilettes.
 - Après chaque contact avec un fluide corporel (selles, écoulement nasal...).
 - Après s'être mouché, après avoir toussé ou éternué...
- Il se fait avec un savon liquide ou une solution hydro-alcoolique pendant 30 secondes. La solution hydro-alcoolique est recommandée en cas de gastroentérite.
- Le séchage des mains doit être soigneux, de préférence avec des serviettes en papier jetables.
- Les ongles doivent être coupés courts et brossés régulièrement avec une brosse nettoyée et rincée.
- Le vernis à ongle est proscrit pour les professionnelles de la halte-garderie

Pour les enfants :

Il doit être pratiqué :

- Avant après chaque repas.
- Après être allé aux toilettes.
- Après manipulation d'objets possiblement contaminés (terre, animal...)
- Après tout contact avec des souillures

Hygiène vestimentaire du personnel

Il est important de porter des vêtements de travail propres et fréquemment renouvelés. Les chaussures/ chaussons utilisés dans les espaces petite enfance restent à la halte-garderie et sont nettoyés fréquemment.

Des sur-chaussures sont mises à disposition pour les familles et les intervenants qui ne souhaiteraient pas se déchausser.

Mesures d'hygiène renforcées

En cas de maladie contagieuse identifiée dans la collectivité, l'application des mesures d'hygiène courantes doit être vérifiée et maintenue.

Des mesures d'hygiène renforcées doivent également être appliquées pour minimiser le risque de développement d'une épidémie ou l'endiguer.

Les mesures d'hygiène renforcées varient selon le mode de transmission et le germe en cause ; elles sont habituellement ponctuelles et limitées dans le temps.

➤ Contamination par les selles

- Lavage soigneux des mains, de préférence avec une solution hydro-alcoolique, particulièrement après passage aux toilettes, après avoir changé un enfant, avant la préparation des repas et des biberons et avant de donner à manger aux enfants.
- Ce lavage de mains demeure un moyen essentiel de prévention de la transmission de l'infection.
- Manipuler tout objet ou matériel souillé par des selles avec des gants jetables.
- Les placer dans des sacs fermés afin qu'ils soient lavés puis désinfectés.
- Le matériel souillé (gants jetables...) sera jeté dans une poubelle munie d'un couvercle actionné de préférence de manière automatique (à pédale).
- Aérer régulièrement (deux fois par jour) les pièces accueillant des enfants

➤ Contamination par les sécrétions respiratoires et oropharyngées

- Se couvrir la bouche en cas de toux ou tousser dans son coude
- Se couvrir le nez en cas d'éternuements.
- Se moucher avec des mouchoirs en papier à usage unique, jetés dans une poubelle munie d'un couvercle.
- Se laver les mains minutieusement, particulièrement après s'être mouché, après avoir toussé ou éternué ou après avoir mouché un enfant malade.
- Laver et désinfecter les surfaces, jouets et autres objets présents dans les lieux fréquentés par l'enfant malade.

➤ **Contamination à partir de lésions cutané- muqueuses**

- Se laver les mains minutieusement.
- Utiliser des gants jetables à usage unique pour effectuer les soins d'une lésion cutanée (plaie sanglante, plaie infectée, impétigo...).
- Les gants seront jetés et les mains lavées avant de toucher tout autre objet (cahier, crayon, téléphone...).
- La lésion cutanée doit être protégée par un pansement.
- Le matériel de soin sera jeté dans une poubelle munie d'un couvercle.

En cas de conjonctivite : nettoyer chaque œil avec une nouvelle compresse stérile qui doit être jetée dans une poubelle munie d'un couvercle. Se laver les mains avant et après chaque soin.

En cas d'infections du cuir chevelu (teigne, poux, impétigo...) : laver et désinfecter soigneusement les taies d'oreiller et objets utilisés pour coiffer l'enfant (peigne, brosse) avec un produit adapté.

En cas de verrues : nettoyer soigneusement les sols et les tapis de gymnastique si les enfants y ont marché pieds nus

➤ **Contamination par du sang ou d'autres liquides biologiques infectés**

- En cas de plaie, lors de soins dispensés, se laver les mains et porter des gants jetables.
- Désinfecter les surfaces et le matériel souillés.
- En cas de contact avec la peau, nettoyer immédiatement à l'eau et au savon, rincer puis désinfecter.
- En cas de contact avec une muqueuse, rincer abondamment au sérum physiologique ou à l'eau

Validé par la référente technique :

Le :

Signature :

Validé par le Référent Santé Accueil

Inclusif :

Le :

Signature :